

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ATC							Néant ☐	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 454 619	FH		FI	1 454 619	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 454 619	FK		FL	1 454 619	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 783	
	Autres produits (1) (11)					FQ	198	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 461 600
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 497	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	990	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	203 891	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 619	
	Salaires et traitements*					EZ	1 027 335	
	Charges sociales (10)					EZ	210 334	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	4 112
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	4 874
	Autres charges (12)					GE	36	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 483 689
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(22 089)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 222	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 000	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	7 222
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 222	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(14 866)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise SAS ATC		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	138
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	85 824
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	85 962
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	80 962
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 000)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 554 785
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 485 689
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	69 096
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	138
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	JK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RG	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dons restaurants du couer et domuni universitas	5 000		
Remboursement DGFIP redavance audiovisuel exo anterieur		138	
Reprise prov client douteux qui a payé		2 575	
Reprise prov risque social et risque commarcial		83 249	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Remboursement DGFIP redavance audiovisuel exo anterieur		138	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ATC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 17 RUE JEAN MONNET 31240 SAINT-JEAN		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 4 0 0 2 5 7 3 8 2 0 0 0 5 3		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 3		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX 69 941	CQ	69 941
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT 30 648		AU	11 717
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU 15	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH 330	BI	
		330		330
TOTAL (II) BJ		BK	81 658	
			19 276	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 219 261	BY	1 236
		Autres créances (3) BZ 9 373	CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
		Disponibilités CF 383 031	CG	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	
		TOTAL (III) CJ	CK	1 236
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	82 894	
			629 706	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
1 483				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SAS ATC	Néant ☐	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..)		DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	522
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	262 095
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	69 096
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	386 713
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	28 000
	Provisions pour charges		DQ	4 874
	TOTAL (III)		DR	32 874
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	36 987
	Dettes fiscales et sociales		DY	168 963
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	4 170
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	210 119	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	629 706	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Dont Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	210 119
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Conforme à l'original
Le Président



AUDIT

A.T.C.

17, rue Jean Monnet
31240 SAINT-JEAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2023

A.T.C.

Société par actions simplifiée au capital variable minimum de 50 000 euros

Siège social :

17 rue Jean Monnet

31 240 SAINT-JEAN

RCS TOULOUSE : 400 257 382

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

BGH EXPERTS & CONSEILS

Société de Commissariat aux comptes

4, rue Isaac Newton

31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

A l'assemblée générale de la société **A.T.C**,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.T.C** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes 4-2 « Provision pour Risques et Charges » de l'annexe des comptes annuels concernant la provision pour restructuration relative aux départements en langues étrangères et traduction.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les disponibilités, les créances et les dettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Plaisance-Du-Touch, le 7 décembre 2023

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Angélique REBELO
Commissaire aux Comptes



ANNEXE - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

SAS ATC

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 21/09/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	69 941	69 941		
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	69 941	69 941		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	30 648	11 717	18 931	3 924
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	30 648	11 717	18 931	3 924
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	330		330	3 720
TOTAL immobilisations financières :	345		345	3 735
ACTIF IMMOBILISÉ	100 934	81 658	19 276	7 659

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				990
TOTAL stocks et en-cours :				990
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	219 261	1 236	218 025	296 609
Autres créances	9 373		9 373	18 155
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	228 635	1 236	227 399	314 764
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	383 031		383 031	344 704
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	383 031		383 031	344 704
ACTIF CIRCULANT	611 666	1 236	610 430	660 458

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	712 600	82 894	629 706	668 117
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Bilan Passif

SAS ATC

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 21/09/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	522	522
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	262 095	229 869
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	69 096	32 226
TOTAL situation nette :	386 713	317 617
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	386 713	317 617
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	28 000	111 249
Provisions pour charges	4 874	6 783
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 874	118 032
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 987	20 338
Dettes fiscales et sociales	168 963	202 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 170	9 385
TOTAL dettes diverses :	210 119	232 468
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	210 119	232 468
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	629 706	668 117

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS ATC

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 21/09/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 454 619		1 454 619	1 412 959
Chiffres d'affaires nets	1 454 619		1 454 619	1 412 959
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			6 783	24 084
Autres produits			198	29
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 461 600	1 437 072
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 497	6 680
Variation de stock de marchandises			990	(405)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			203 891	223 117
TOTAL charges externes :			206 378	229 392
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			30 619	31 211
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 027 335	948 029
Charges sociales			210 334	176 280
TOTAL charges de personnel :			1 237 669	1 124 309
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 112	4 379
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 874	6 783
TOTAL dotations d'exploitation :			8 986	11 162
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			36	275
CHARGES D'EXPLOITATION			1 483 689	1 396 350
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(22 089)	40 722

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS ATC

Période du 01/07/22 au 30/06/23
Edition du 21/09/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(22 089)	40 722
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 222	394
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 222	394
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		5 000
Intérêts et charges assimilées		1 226
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		6 226
RÉSULTAT FINANCIER	7 222	(5 832)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(14 866)	34 891
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	138	359
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	85 824	56 510
	85 962	56 869
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 701
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 000	4 350
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		48 461
	5 000	54 512
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	80 962	2 358
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(3 000)	5 022
TOTAL DES PRODUITS	1 554 785	1 494 336
TOTAL DES CHARGES	1 485 689	1 462 110
BÉNÉFICE OU PERTE	69 096	32 226

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

SOMMAIRE

- 1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE
 - 1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
 - 1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE
- 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES
- 3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF
 - 3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
 - 3-2 STOCKS
 - 3-3 CREANCES
 - 3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- 4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF
 - 4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 - 4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
 - 4-3 DETTES
 - 4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER
- 5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL
- 6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la période du présent bilan, malgré la restructuration des coûts commencée lors de l'exercice précédent, les difficultés du département linguistique ayant continué de s'aggraver, nous avons dû engager des restructurations drastiques : déménagement des locaux vers la maison mère pour diminuer la charge de loyer, puis arrêt de l'activité formation linguistique avec le licenciement des tous les postes concernés par cette activité (d'abord 2 postes administratifs en octobre 2022, puis 4 postes de formateurs linguistiques en mars et avril 2023).

Quant au département formation pilotage/contrôle aérien, il dégage une légère augmentation du CA (+ 258 mille euros) après une diminution l'exercice précédent de 465 mille euros (dû à la période de reprise post COVID). Cette augmentation s'explique par la mise en place de nouveaux systèmes de contrôle aérien (notamment sur le site d'Athis-Mons – 4 flight) qui nécessite une mise à niveau des contrôleurs en place en plus des formations habituelles.

1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE

Ce document est annexé aux comptes de l'exercice clos le.....	30/06/2023
Cet exercice couvre la période	1/07/2022 – 30/06/2023 (12 mois)
Le bilan présente un total de	629 706 €
Le chiffre d'affaires hors taxes est de	1 454 619 €
Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de ...	69 096 €

L'exercice précédent couvrait la période allant du 1/07/21 au 30/06/22, soit 12 mois.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
- Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances dont l'irrecouvrabilité est fortement probable font l'objet d'une provision pour dépréciation.
- Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.
- Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2014-03 relatif au P.C.G. 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations et d'amortissements sont analysés dans les tableaux correspondants (2054 à 2055).

Détail des mouvements des immobilisations brutes:

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation Acquisition, Créations	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941			69 941
Immobilisations Corporelles	54 503	19 120	42 975	30 648
Immobilisations Financières	8 735		8 390	345

Détail des mouvements des amortissements:

Amortissements&Provisions	A l'ouverture	Dotations exercice	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941	0	0	69 941
Immobilisations Corporelles	50 579	4 112	42 975	11 717
Immobilisations Financières	5 000	0	5 000	0

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Brut	Amort. & Prov.	Net
Immobilisations Incorporelles	69 941	69 941	0
- Frais de Recherche & Développement	69 941	69 941	0
Immobilisations Corporelles	30 648	11 717	18 931
- Matériel de bureau&informatique	30 007	11 505	18 502
- Mobilier	641	212	429
Immobilisations Financières	345	0	345
- Dépôt Garantie	330	0	330
- Titres Crédit Mutuel	15	0	15

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023
ANNEXE

3-2 STOCKS

Le stock était constitué :

- D'un stock de licences d'accès aux tests en ligne LINGUASKILL (ex BULATS) en vue de leur revente notamment dans le cadre de formation CPF

Il a été intégralement utilisé et n'a pas été renouvelé du fait de l'arrêt de l'activité formations linguistiques.

TESTS LINGUASKILL	Stock Initial	Stock Final	Variation de Stock
En valeur	990 €	0 €	-990 €
En quantité	22	0	-22

3-3 CREANCES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des créances par nature en fonction de leurs échéances.
Les provisions sont inscrites sur l'imprimé 2056.

Détail des créances en fin de période :

Créances	Brut	Provision	Net	A un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé	330	0	330	0	330
- Dépôt de Garantie	330		330	0	330
Clients & comptes rattachés	219 261	1 236	218 025	217 778	1 483
- Clients	79 059		79 059	79 059	
- Clients douteux ou litigieux	1 483	1 236	247	0	1 483
- Factures à établir / Travaux achevés	138 719		138 719	138 719	
Personnel et comptes rattachés	307	0	307	307	0
- Personnel avances et acomptes	307		307	307	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0	0
- Prévoyance IJ	0		0	0	
Autres Créances	9 067	0	9 067	9 067	0
- Etat, TVA déductible	3 567		3 567	3 567	
- Etat, créances mécénat IS	3 000		3 000	3 000	
- Etat, acompte IS	2 500		2 500	2 500	
Groupe et associés	0	0	0	0	0
- Groupe Items avance fds	0		0	0	
Débiteurs Divers	0	0	0	0	0
- Fournisseurs débiteurs	0		0	0	
Charges Constatées d'avance	0	0	0	0	0
- Charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reporté à l'exercice suivant	0		0	0	
TOTAL GENERAL	228 965	1 236	227 729	227 152	1 813

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Détail des provisions en fin de période :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
pour pensions et obligations similaires	6 783	4 874	6 783	4 874
Autres risques et charges	111 249	0	83 249	28 000
Immobilisations financières	5 000	0	5 000	0
Clients Douteux	3 811	0	2 575	1 236
TOTAL	126 843	4 874	97 607	34 110

3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant Total
Clients - Produits à recevoir	138 719
- Factures à établir	138 719
Etat - Produits à recevoir	3 000
- créances mécénat IS	3 000
TOTAL	141 719

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Détail du capital social:

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital Social
Titres en début d'exercice	1 000	50	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 000	50	50 000

Aucun mouvement n'a affecté le capital social au cours de l'exercice.

4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La Provision pour restructuration, liée à la baisse d'activité du département langues étrangères et du département traduction comptabilisée sur les exercices précédents a été intégralement reprise sur l'exercice pour un montant de 66 599 euros.

Les stages en-cours du département formations linguistiques étant terminés, la provision pour risque sur les fins de stage en cas d'arrêt de l'activité comptabilisée sur l'exercice précédent a été intégralement reprise pour un montant de 16 650 euros.

La provision pour risque social liée à un risque de dédit de l'expé 4F sur le site d'Athis-Mons comptabilisée sur l'exercice précédent pour un montant de 28 000 euros a été maintenue :

Il n'y a pas eu de dédit, en revanche, du fait de la décision du CRNA Nord de reporter la validation 4F après les JO entraînant une baisse d'activité importante, le principe d'une séparation proposée en rupture conventionnelle pour un groupe d'environ 8 pilotes est maintenu.

La Provision pour IFC des personnels arrivant à l'âge de la retraite passée sur l'exercice précédent a été reprise pour un montant de 6 783 euros. Une nouvelle provision pour IFC a été passée sur l'exercice pour un montant de 4 874 euros.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

4-3 DETTES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des dettes par nature en fonction de leurs échéances.

Détail des dettes en fin de période :

Dettes	Détail	Montant Total	A un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		36 987	36 987	0	0
- Fournisseurs		26 379	26 379		
- Factures non parvenues		10 607	10 607		
Dettes fiscales et sociales		168 963	168 963	0	0
- Personnel : Rémunérations dues		0	0		
- Personnel : frais à payer		1 300	1 300		
- Personnel : indemnité à payer		369	369		
- Personnel : opposition		0	0		
- Personnel : Congés à payer		54 635	54 635		
Sal bruts	45 812				
Charges sociales	8 823				
- Organismes sociaux		45 434	45 434		
Urssaf	32 986				
Retraite	6 782				
Prévoyance	1 702				
Mutuelle	3 964				
- Etat, TVA		65 384	65 384		
TVA due	29 228				
TVA collectée	13 036				
TVA sur factures à établir	23 120				
- Etat, autres impôts et taxes		1 842	1 842		
Prélèvement à la source	1 842				
Groupe & associés		0	0	0	0
- Convention de gestion de trésorerie centralisée		0	0		
Créditeurs divers		4 170	4 170	0	0
- Clients créditeurs		2 328	2 328		
- Autres créditeurs divers		1 842	1 842		
Produits Constatés d'Avance		0	0	0	0
TOTAL		210 119	210 119	0	0

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à Payer	Montant Total
Fournisseurs - charges à payer	10 607
- Factures non parvenues	10 607
Personnel - charges à payer	47 481
- Frais à rembourser	1 300
- Indemnités à payer	369
- Congés à payer	45 812
Organismes sociaux - charges à payer	8 823
- Charges sociales sur congés à payer	8 823
TOTAL	66 911

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière

Au 30 juin 2023, le passif latent sur les I.F.C. représente 4 874 €.

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

/

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN SA FORME ORDINAIRE
DU**

Jeudi 28 décembre 2023 à 10 heures 30

**ATC SAS
Siège social – 17 rue Jean Monnet, 31240 Saint-Jean
RCS Toulouse 400 257 382**

Troisième résolution :

" Les comptes de l'exercice (1^{er} juillet 2022 – 30 juin 2023) présentés par M Alain Guibaud sont approuvés à l'unanimité.
Quitus est donné au Président pour sa gestion".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

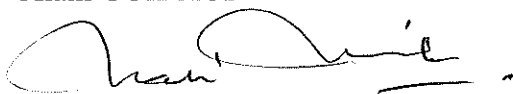
Quatrième résolution :

« Le résultat de l'exercice soit 69 095.73 € nous vous proposons de l'affecter comme suit :
- Affectation du résultat soit 69 095.73 €, étant porté au poste de « Autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de l'affectation de résultat le compte « autres réserves » s'établit à 331 190.59 euros.

Le Président
Alain GUIBAUD



COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE
SOMMAIRE

Conforme à l'original
Le Président 

- 1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE
 - 1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
 - 1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE
- 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES
- 3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF
 - 3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
 - 3-2 STOCKS
 - 3-3 CREANCES
 - 3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- 4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF
 - 4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 - 4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
 - 4-3 DETTES
 - 4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER
- 5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL
- 6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président 

1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la période du présent bilan, malgré la restructuration des coûts commencée lors de l'exercice précédent, les difficultés du département linguistique ayant continué de s'aggraver, nous avons dû engager des restructurations drastiques : déménagement des locaux vers la maison mère pour diminuer la charge de loyer, puis arrêt de l'activité formation linguistique avec le licenciement des tous les postes concernés par cette activité (d'abord 2 postes administratifs en octobre 2022, puis 4 postes de formateurs linguistiques en mars et avril 2023).

Quant au département formation pilotage/contrôle aérien, il dégage une légère augmentation du CA (+ 258 mille euros) après une diminution l'exercice précédent de 465 mille euros (dû à la période de reprise post COVID). Cette augmentation s'explique par la mise en place de nouveaux systèmes de contrôle aérien (notamment sur le site d'Athis-Mons – 4 flight) qui nécessite une mise à niveau des contrôleurs en place en plus des formations habituelles.

1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE

Ce document est annexé aux comptes de l'exercice clos le.....	30/06/2023
Cet exercice couvre la période	1/07/2022 – 30/06/2023 (12 mois)
Le bilan présente un total de	629 706 €
Le chiffre d'affaires hors taxes est de	1 454 619 €
Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de ...	69 096 €

L'exercice précédent couvrait la période allant du 1/07/21 au 30/06/22, soit 12 mois.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président



2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
- Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances dont l'irrécouvrabilité est fortement probable font l'objet d'une provision pour dépréciation.
- Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.
- Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2014-03 relatif au P.C.G. 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président
AG

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations et d'amortissements sont analysés dans les tableaux correspondants (2054 à 2055).

Détail des mouvements des immobilisations brutes:

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation Acquisition, Créations	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941			69 941
Immobilisations Corporelles	54 503	19 120	42 975	30 648
Immobilisations Financières	8 735		8 390	345

Détail des mouvements des amortissements:

Amortissements&Provisions	A l'ouverture	Dotations exercice	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941	0	0	69 941
Immobilisations Corporelles	50 579	4 112	42 975	11 717
Immobilisations Financières	5 000	0	5 000	0

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Brut	Amort. &Prov.	Net
Immobilisations Incorporelles	69 941	69 941	0
- Frais de Recherche & Développement	69 941	69 941	0
Immobilisations Corporelles	30 648	11 717	18 931
- Matériel de bureau&informatique	30 007	11 505	18 502
- Mobilier	641	212	429
Immobilisations Financières	345	0	345
- Dépôt Garantie	330	0	330
- Titres Crédit Mutuel	15	0	15

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023
ANNEXE

3-2 STOCKS

Le stock était constitué :

- D'un stock de licences d'accès aux tests en ligne LINGUASKILL (ex BULATS) en vue de leur revente notamment dans le cadre de formation CPF

Il a été intégralement utilisé et n'a pas été renouvelé du fait de l'arrêt de l'activité formations linguistiques.

TESTS LINGUASKILL	Stock Initial	Stock Final	Variation de Stock
En valeur	990 €	0 €	-990 €
En quantité	22	0	-22

Conforme à l'original

Le Président


3-3 CREANCES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des créances par nature en fonction de leurs échéances. Les provisions sont inscrites sur l'imprimé 2056.

Détail des créances en fin de période :

Créances	Brut	Provision	Net	A un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé	330	0	330	0	330
- Dépôt de Garantie	330		330	0	330
Clients & comptes rattachés	219 261	1 236	218 025	217 778	1 483
- Clients	79 059		79 059	79 059	
- Clients douteux ou litigieux	1 483	1 236	247	0	1 483
- Factures à établir / Travaux achevés	138 719		138 719	138 719	
Personnel et comptes rattachés	307	0	307	307	0
- Personnel avances et acomptes	307		307	307	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0	0
- Prévoyance IJ	0		0	0	
Autres Créances	9 067	0	9 067	9 067	0
- Etat, TVA déductible	3 567		3 567	3 567	
- Etat, créances mécénat IS	3 000		3 000	3 000	
- Etat, acompte IS	2 500		2 500	2 500	
Groupe et associés	0	0	0	0	0
- Groupe Items avance fds	0		0	0	
Débiteurs Divers	0	0	0	0	0
- Fournisseurs débiteurs	0		0	0	
Charges Constatées d'avance	0	0	0	0	0
- Charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reporté à l'exercice suivant	0		0	0	
TOTAL GENERAL	228 965	1 236	227 729	227 152	1 813

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président

AG

Détail des provisions en fin de période :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
pour pensions et obligations similaires	6 783	4 874	6 783	4 874
Autres risques et charges	111 249	0	83 249	28 000
Immobilisations financières	5 000	0	5 000	0
Clients Doubteux	3 811	0	2 575	1 236
TOTAL	126 843	4 874	97 607	34 110

3-4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant Total
Clients - Produits à recevoir	138 719
- Factures à établir	138 719
Etat - Produits à recevoir	3 000
- créances mécénat IS	3 000
TOTAL	141 719

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président



4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Détail du capital social:

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital Social
Titres en début d'exercice	1 000	50	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 000	50	50 000

Aucun mouvement n'a affecté le capital social au cours de l'exercice.

4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La Provision pour restructuration, liée à la baisse d'activité du département langues étrangères et du département traduction comptabilisée sur les exercices précédents a été intégralement reprise sur l'exercice pour un montant de 66 599 euros.

Les stages en-cours du département formations linguistiques étant terminés, la provision pour risque sur les fins de stage en cas d'arrêt de l'activité comptabilisée sur l'exercice précédent a été intégralement reprise pour un montant de 16 650 euros.

La provision pour risque social liée à un risque de dédit de l'expé 4F sur le site d'Athis-Mons comptabilisée sur l'exercice précédent pour un montant de 28 000 euros a été maintenue :

Il n'y a pas eu de dédit, en revanche, du fait de la décision du CRNA Nord de reporter la validation 4F après les JO entraînant une baisse d'activité importante, le principe d'une séparation proposée en rupture conventionnelle pour un groupe d'environ 8 pilotes est maintenu.

La Provision pour IFC des personnels arrivant à l'âge de la retraite passée sur l'exercice précédent a été reprise pour un montant de 6 783 euros. Une nouvelle provision pour IFC a été passée sur l'exercice pour un montant de 4 874 euros.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

*Conforme à l'original**Le Président**Ag***4-3 DETTES**

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des dettes par nature en fonction de leurs échéances.

Détail des dettes en fin de période :

Dettes	Détail	Montant Total	A un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		36 987	36 987	0	0
- Fournisseurs		26 379	26 379		
- Factures non parvenues		10 607	10 607		
Dettes fiscales et sociales		168 963	168 963	0	0
- Personnel : Rémunérations dues		0	0		
- Personnel : frais à payer		1 300	1 300		
- Personnel : indemnité à payer		369	369		
- Personnel : opposition		0	0		
- Personnel : Congés à payer		54 635	54 635		
Sal bruts	45 812				
Charges sociales	8 823				
- Organismes sociaux		45 434	45 434		
Urssaf	32 986				
Retraite	6 782				
Prévoyance	1 702				
Mutuelle	3 964				
- Etat, TVA		65 384	65 384		
TVA due	29 228				
TVA collectée	13 036				
TVA sur factures à établir	23 120				
- Etat, autres impôts et taxes		1 842	1 842		
Prélèvement à la source	1 842				
Groupe & associés		0	0	0	0
- Convention de gestion de trésorerie centralisée		0	0		
Créditeurs divers		4 170	4 170	0	0
- Clients créditeurs		2 328	2 328		
- Autres créditeurs divers		1 842	1 842		
Produits Constatés d'Avance		0	0	0	0
TOTAL		210 119	210 119	0	0

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président

4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à Payer	Montant Total
Fournisseurs - charges à payer	10 607
- Factures non parvenues	10 607
Personnel - charges à payer	47 481
- Frais à rembourser	1 300
- Indemnités à payer	369
- Congés à payer	45 812
Organismes sociaux - charges à payer	8 823
- Charges sociales sur congés à payer	8 823
TOTAL	66 911

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2023

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président



5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière

Au 30 juin 2023, le passif latent sur les I.F.C. représente 4 874 €.

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

/